

# FLEURY | MAG

NUMÉRO 103 |

[ NOV. • DÉC. 2020 ]

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



COVID-19

## LES COMMERCES DE PROXIMITÉ EN DANGER



## 5-9 octobre | Semaine bleue

Les retraités de la ville étaient ravis de leur semaine : entre la visite de l'église russe et du nouveau lieu culturel *La Piscine d'en face* à Sainte-Genève-des-Bois, la découverte du pays de Fontainebleau, les ateliers mémoire assortis d'un touchant documentaire, la conférence sur les arnaques commerciales et enfin l'exposition décalée de l'artiste Ben dans le beau Domaine de Chamarande, ils n'ont pas vu passer les journées !



## 10 octobre | Mystère Trio Quartet

Pour sortir de la morosité ambiante, rien de tel qu'un concert jazz manouche avec les inclassables musiciens de Mystère Trio Quartet. Pour la sortie de leur nouvel album, les quatre aventuriers du jazz faisaient étape à Malraux pour nous offrir leur goût du métissage musical et du partage. Une soirée programmée à l'issue des actions menées auprès des scolaires et de la masterclass des élèves du Cma.

## 26 septembre | Forum de la petite enfance

Le 26 septembre, les professionnels de la petite enfance organisaient un forum au gymnase avec des ateliers pour les tout-petits, des temps d'échanges et d'informations avec les parents, un stand spécifique sur le Relais assistantes maternelles (RAM), des tables rondes sur le danger des écrans.



Fleury mag', journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4000 exemplaires sur papier 100% PEFC ■

Directeur de la publication : Olivier Corzani ■ Directeur de la communication : William Le Bellec ■ Rédaction : William Le Bellec - Claire Robert ■  
 Mise en pages : Sophie Rouxel ■ Conception graphique : Studio Plus-sa - www.studioplus.com ■ Impression : imprimerie Grenier ■  
 Distribution : Le Colporteur ■ Photos et visuels : Ville de Fleury-Mérogis - DR.



## Ne pas oublier les commerces de proximité



Comme beaucoup de Français, je m'inquiète de la fermeture des commerces de proximité alors que, dans le même temps, les grandes surfaces et multinationales de la distribution sont autorisées à poursuivre leurs activités.

Évidemment, le contexte sanitaire actuel nous oblige à limiter au maximum nos interactions physiques. En revanche, faisons-le avec bon sens et pragmatisme.

De ce point de vue, je m'interroge sur le bien-fondé de cette fermeture décidée dans la précipitation. Sommes-nous moins protégés de la covid-19 dans un magasin appliquant scrupuleusement un protocole sanitaire strict, que dans des transports en commun bondés ?

**Avec la période des fêtes qui approche, des multinationales comme Amazon vont ainsi pouvoir s'enrichir sur le dos des petits commerces de proximité.** Au lieu d'acheter un livre dans une librairie, on le commandera via ces plateformes du web spécialisées dans l'optimisation fiscale à grande échelle.

Ces entreprises engrangent les milliards de bénéfices et ne contribuent pas à la collectivité.

Devant cet immense privilège concédé par le gouvernement, aucune contrepartie financière n'a même été songée. Une taxe exceptionnelle sur leurs chiffres d'affaires aurait aussi pu, par exemple, être réaffectée à l'hôpital public, totalement exsangue.

Qu'en est-il de la promesse du président de ne pas faire de la santé une marchandise ?

A-t-on demandé à ces multinationales d'abonder le fonds de solidarité dédié aux petites entreprises afin que nos PME, nos petits commerces, déjà durement impactés par l'épidémie, puissent passer le cap de la deuxième vague en toute sécurité ?

Cette différence de traitement marque une politique toujours plus libérale, qui profite toujours aux mêmes, aux grands actionnaires.

Le « monde d'après », c'est le monde d'avant en pire ?

Chaleureusement,

Olivier CORZANI Votre maire



## Semaine du 28 septembre Ateliers et exposition

Les enfants de la Réussite éducative, des centres de loisirs et de l'école Joliot-Curie ont rencontré les artistes peintres de l'association Les Diaprés. Au programme : ateliers de sensibilisation à l'histoire de l'art et aux techniques picturales, initiation à la technique du Air pouring et exposition des œuvres. Le film *Le Tableau* a clôturé la semaine en beauté.



## 10-17 octobre Escapade dans l'Aude

Les retraités de la ville ont profité de l'automne pour filer vers le sud. Direction : Saint-Pierre-la-Mer dans l'Aude. Ils étaient accueillis dans la résidence Les Girelles, face à la plage. Ils ont découvert la cité fortifiée de Carcassonne, les villes historiques de Béziers et de Narbonne, le charmant pays de Collioure et de la côte Vermeille...



## 9 octobre Pétition et porte-à-porte

Le maire et les élus vont à la rencontre des habitants du quartier des Aunettes. Objectif : récolter un maximum de pétitions pour exiger des renforts de gendarmerie sur la ville.





**me 9 déc**

15h salle Malraux

## **NOËL DES QUARTIERS**

Du rock'n roll pour les mômes.

*Voir page 18*



**sam 12 déc**

17h médiathèque Elsa-Triolet

## **CHANSONS D'AMOUR POUR TON BÉBÉ**

Comptines et berceuses pour les 0-3 ans  
et leurs parents. *Voir page 18*

**ATTENTION !** En raison du contexte sanitaire, les manifestations peuvent être annulées, modifiées ou reportées. Merci de vous renseigner auprès du CVL au 01 69 46 72 09.

RETROUVEZ LE PROGRAMME CULTUREL COMPLET SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE :  
[WWW.FLEURYMEROGIS.FR](http://WWW.FLEURYMEROGIS.FR) ET LES RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK ET TWITTER :



VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



@VMEROGIS



VILLEDEFLEURYMEROGIS



## **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

● **LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020 - 20H - SALLE ANDRÉ-MALRAUX**

En fonction des conditions sanitaires, la séance pourrait se dérouler  
à huis clos.

Une information sera donnée par voie d'affichage.



De nouveaux aménagements : pose d'une porte coulissante entre les deux salles pour une meilleure visibilité.  
Ci-dessous : la nouvelle biberonerie.

## PETITE ENFANCE | TRANSFORMATION DE LA HALTE-GARDERIE

*Depuis 2015, la ville de Fleury-Mérogis connaît un fort accroissement de population en raison de la construction de nouvelles résidences, notamment dans le quartier des Joncs-Marins. Au fil des années, de nouveaux besoins sont apparus en matière d'accueil de jeunes enfants.*

Face à cette réalité, la Ville a décidé de transformer la halte-garderie en multi-accueil pour augmenter les capacités d'accueil. En plus des 16 enfants accueillis de façon occasionnelle viennent désormais s'ajouter 20 places en accueil régulier. **En tout, ce sont 36 familles qui bénéficient de ce nouveau fonctionnement.** Des aménagements dans les salles existantes ont été nécessaires mais aussi des recrutements. Une équipe composée d'une directrice et de six agents (auxiliaires de puériculture et diplômés d'un CAP petite enfance) accueille les enfants à partir de 3 mois et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Les horaires d'ouverture ont été élargis : accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Quant à l'esprit des lieux, il reste inchangé. Ses priorités sont toujours la santé et la sécurité physique de



l'enfant, son bien-être et sa sécurité affective, le respect de sa personne dans toutes ses dimensions, la participation parentale, la solidarité et l'ouverture au monde extérieur.

### ACCUEIL PETITE ENFANCE À FLEURY : QUELQUES CHIFFRES

> 20 places par jour en accueil régulier + 16 places en accueil occasionnel dans le nouveau

multi-accueil (anciennement halte-garderie).

- > 44 places en crèche collective.
- > 20 places en accueil régulier (+ accueil occasionnel) au multi-accueil Brin d'éveil.
- > 50 assistantes maternelles agréées et indépendantes en activité.
- > 5 assistantes maternelles au sein de la crèche familiale.

## CRÈCHES

## ATTRIBUTION DES PLACES : UN TRAVAIL PARTICIPATIF

*La recherche d'une place en crèche représente un moment important pour les familles et peut être source d'interrogation. Dans un contexte de fortes demandes, l'attribution des places doit se faire de manière lisible, transparente et équitable. La municipalité souhaite mettre en place de nouveaux outils en ce sens et un groupe de travail participatif.*

La Ville ne peut répondre que partiellement aux besoins croissants des familles. C'est pourquoi, l'attribution des places en crèches doit se faire de manière la plus équitable et transparente possible. Un groupe de travail va être créé en ce sens. Il sera constitué d'élus, de professionnels de la petite enfance, de la PMI, du CCAS... et d'habitants volontaires.

## TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

Voici quelques pistes de réflexion envisagées pour ce futur groupe de travail. Comment améliorer l'information, notamment en ce qui concerne les dates de début et de clôture d'inscription, les périodes de commissions et les délais de réponses aux familles? Doit-on envisager de présenter les dossiers de façon anonyme afin de préserver l'équité dans le traitement des demandes? Faut-il

constituer des listes d'attente pour permettre des admissions en cours d'année? Enfin, quels sont les critères d'attribution et leur ordre de priorité pour prendre en compte la situation de chaque famille?

## GROUPE DE TRAVAIL

La Ville propose de mettre en place un groupe de travail avec les habitants. Un tirage au sort sur la liste électorale sera organisé. Vous pouvez également proposer votre candidature directement par mail à l'adresse suivante:  
[carriere@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:carriere@mairie-fleury-merogis.fr)

On a besoin de vous !



## FORMATION D'ANIMATEUR | LE BAFÀ, UN ATOUT POUR LES JEUNES

*Quand on a entre 18 et 25 ans, suivre une formation Bafa représente une étape importante. Au cours des différents stages, les jeunes vont vivre en dehors de leur environnement familial et faire des rencontres enrichissantes.*

Être animateur, c'est développer en soi des qualités humaines : autonomie, esprit d'équipe, d'initiative et de responsabilité. Un bagage utile pour toute une vie. Une nouvelle étape s'ouvre donc pour les 17 jeunes qui ont été retenus. Ils s'engagent à suivre les trois étapes nécessaires à la validation du Bafa : stage théorique, stage pratique et perfectionnement. Une belle aventure humaine et éducative en perspective.



^ Le 7 octobre, les 17 candidats au Bafa étaient conviés à la Salle intergénérationnelle pour une réunion d'information.

^ **Mohamed** est attiré par une première expérience dans un service jeunesse et pense que le Bafa sera un atout pour décrocher un job. Il a donc répondu favorablement à la proposition de la Ville en envoyant sa candidature.

^ Pour **Saïda** qui travaille déjà dans les écoles de Fleury, la formation Bafa va lui permettre de se perfectionner dans le domaine de l'éducation des enfants et de continuer dans cette voie.

^ C'est en fréquentant le Chalet que **Josué** a eu l'idée de travailler dans un service Jeunesse. « Je suis inscrit au Chalet, j'aime bien l'ambiance. Le Bafa m'ouvrira sûrement des portes pour obtenir un travail pendant mon temps libre ou des vacances. »



^ Une immersion complète d'une semaine (du 17 au 24 octobre) en internat à Sourduin (77) pour le stage théorique délivré par l'organisme agréé les Pionniers de France, avec la visite du maire Olivier Corzani.

## UN BAFÀ, À QUOI ÇA SERT ?

Le Bafa, Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, est une porte d'entrée dans le secteur de l'animation. Il permet de travailler dans les accueils de loisirs ou les séjours vacances. Il est souvent un bon moyen de gagner un peu d'argent durant ses études. De plus, le Bafa peut intéresser un recruteur et est toujours un plus sur un CV. Travailler dans l'animation, c'est aussi participer à un projet éducatif et à une aventure humaine.



## 21 octobre | Hommage à Samuel Paty, professeur martyr

Enseignant d'histoire-géographie dans un collège des Yvelines, Samuel Paty a été victime d'un acte terroriste le 16 octobre dernier.

*« À travers Samuel Paty, c'est l'école républicaine qui est atteinte, celle qui émancipe par la transmission des savoirs, celle qui apprend à nos enfants l'usage de la raison et du libre-arbitre. N'oublions pas ce que nous apprend notre Histoire : nous sommes une République laïque, universelle et cosmopolite. Face à l'ignorance et la haine, nos enseignants constituent les premiers remparts. »* Tels ont été les mots de Roger Perret, premier adjoint au maire, suite à la nouvelle de cet acte abominable. Dans le cadre de l'hommage national, la Ville de Fleury a appelé à un rassemblement républicain mercredi 21 octobre à 18h sur le parvis André-Malraux.

Le Maire excusé a été représenté par Roger Perret, Premier Adjoint, qui a pris la parole, rappelant les valeurs de la République et le soutien de la Ville au corps enseignant. Une minute de silence a été observée et de nombreux habitant-e-s ont signé le cahier de condoléances mis à disposition par la municipalité.





## AIDE ALIMENTAIRE

# LES ASSOCIATIONS SUR LE PONT

*Les difficultés économiques, accentuées par la crise sanitaire, impactent directement les familles de Fleury-Mérogis. Pour venir en aide aux personnes en difficulté, la Ville et les associations locales mettent en place des actions solidaires.*

## LE SECOURS POPULAIRE : PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉ

Les bénévoles du Secours populaire constatent que depuis le confinement, il y a de plus en plus de personnes qui viennent aux distributions alimentaires. Pas moins de 70 familles sont bénéficiaires de l'antenne locale de Fleury, ce qui représente environ 400 personnes. Les distributions ont lieu un vendredi sur deux, dans la cour du local de l'association, rue de l'Écoute-s'il-pleut. Transport des denrées, déchargement, rangement, distribution... les bénévoles ne chôment pas. Leur travail débute la veille au soir au dépôt de Ballainvilliers, se poursuit au local

pour le déchargement. Le lendemain matin, ils organisent les stocks et préparent la distribution, avant de déjeuner tous ensemble sous une tente improvisée. La distribution a lieu entre 13h30 et 16h15. Elle comprend des produits d'épicerie, de première nécessité, des produits frais, etc.

### ● Prochaines distributions : vendredis 6 et 20 novembre, 4 et 18 décembre 2020.

Pour bénéficier de cette aide alimentaire et constituer votre dossier de bénéficiaire, contactez l'association au **06 52 93 14 89**.

● Le Secours populaire a besoin de vous. Si vous avez quelques heures à consacrer à l'association (notamment le jeudi matin), aidez l'antenne locale en devenant bénévole !



### DES PANIERS SOLIDAIRES

L'association "Fleury a du cœur" organise une fois par mois une distribution de paniers solidaires. À cette occasion, une centaine de paniers sont réservés auprès de l'association Andes qui collecte les invendus de Rungis. Vendus au prix coûtant de 5€, ces paniers sont remplis de fruits et légumes de saison. Les produits frais, bons pour la santé mais souvent onéreux, sont les bienvenus dans les familles en difficulté. Bravo aux bénévoles pour cette initiative qui réchauffe les cœurs !

● **Pour profiter de cette distribution, inscrivez-vous auprès de l'association au 06 87 44 38 43.**

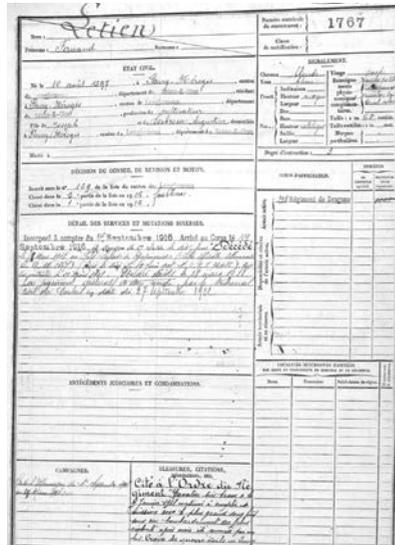
## SOLIDARITÉ AUX SINISTRÉS DU LIBAN

Le 29 septembre dernier, le conseil d'administration du CCAS a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 800 euros à la Fédération de l'Essonne du Secours populaire pour soutenir les sinistrés du Liban. La Fédération est en effet en lien avec les acteurs locaux du Secours populaire. Rappelons que deux violentes explosions ont eu lieu le 4 août à Beyrouth, dans le quartier du port, faisant des dizaines de morts et des milliers de blessés. Une catastrophe à laquelle vient s'ajouter une crise politique et économique majeure.

# COMMÉMORATIONS

Le mois de novembre est l'occasion d'associer les générations autour du devoir de mémoire. En raison de la crise sanitaire, la commémoration du 11 novembre aura lieu à huis clos. Ce sera l'occasion de se remémorer les épisodes de la Grande Guerre 14-18 et de se recueillir devant le Monument aux Morts.

Parmi les noms inscrits sur le monument, on peut y lire celui de Fernand Letien, mort au combat à l'âge de 20 ans, le 29 mars 1918 à Goyencourt-Feldlazaret dans la Somme. Que sait-on de ce jeune homme au destin tragique ? Né le 16 août 1897 à Fleury-Mérogis, il était le fils de Joseph Letien et d'Augustine Des-



tenait à l'unité de cavalerie de l'armée française qui se déplaçait à cheval mais combattait à pied. Il s'était distingué comme un « cavalier très brave » qui « le 9 janvier 1918 a continué à remplir sa mission avec le plus grand sang-froid sous un bombardement des plus violents, après avoir été renversé par

un obus ». Par ailleurs, il reçut la Croix de guerre étoile de bronze, décoration attribuée pour récompenser une conduite exceptionnelle au cours de la Première Guerre mondiale.

un obus ».

Par ailleurs, il reçut la Croix de guerre étoile de bronze, décoration attribuée pour récompenser une conduite exceptionnelle au cours de la Première Guerre mondiale.

## SERVICE SENIORS | NAVETTES COURSES \*

- Auchan Brétigny-sur-Orge le vendredi 4 décembre.
- Leclerc Fleury-Mérogis les vendredis 13 novembre, 11 décembre.
- Carrefour Sainte-Geneviève-des-Bois les vendredis 20 novembre, 18 décembre.
- Leclerc Viry-Châtillon le vendredi 27 novembre.

 **HORAIRE DU BUS :** Mairie 13h30 - Rond-point Chaqueux 13h40.

(\*) Les navettes sont maintenues en novembre et décembre dans le respect des gestes barrières.

## NOUVELLE ANNÉE | UN COLIS POUR LES SENIORS

En lieu et place du traditionnel repas annuel que nous nous voyons dans l'obligation d'annuler, un colis vous sera remis courant janvier 2021. Inscrivez-vous jusqu'au 15 décembre en mairie, auprès du service Retraités. Pour cela, si vous êtes déjà connu du service, et afin de simplifier la démarche, téléphonez au **01-69-46-72-30** ou **17**. Si vous procédez à votre première inscription, déplacez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un bulletin de pension et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**SERVICE RETRAITÉS EN MAIRIE > RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS AU 01 69 46 72 00**



## ÉDUCATION

# IL ÉTAIT UNE FOIS UN COLLÈGE À FLEURY

**Cela fait maintenant 40 ans que nous l'attendons**, de Roger Clavier à Michel Humbert, jusqu'à cette majorité qui reprend le flambeau abandonné entre 2009 et 2019, le collège à Fleury-Mérogis c'est une vieille histoire, qui n'a jamais été aussi proche de trouver son issue.

**Le Département s'est engagé à construire un collège dans notre ville.** Le moment est historique. Une occasion comme celle-ci ne se présente pas deux fois. Ne pas saisir cette opportunité serait irresponsable pour les centaines de jeunes Floriacumois présents et à venir.

Nous travaillons pour que nos futurs collégiens puissent pouvoir étudier à partir de la rentrée 2025 dans des locaux neufs et adaptés.

Imaginez ce que représente concrètement un tel équipement : avec ce nouveau collège, **finies les classes surchargées et les galères des transports en commun !** Nos enfants iront en cours à pied et seront dans de meilleures conditions pour réussir leur scolarité. Pour beaucoup de parents, ce sera forcément moins de frais et d'inquiétudes au quotidien.

Ce serait une immense victoire pour notre ville, avec comme perspective une amélioration de la qualité d'accès au secondaire pour toutes les futures générations de jeunes Floriacumois.

Mais avant que le premier coup de pioche ne soit lancé, beaucoup de travail en amont nous attend. Études, réunions publiques... c'est un marathon qui s'engage et que la Municipalité va mener avec tous dans un esprit de dialogue et d'écoute. La construction d'un équipement d'envergure comme un collège peut susciter des interrogations et inquiétudes légitimes auxquelles nous sommes attentifs.

# UN COLLÈGE À FLEURY-MÉROGIS, UNE MOBILISATION QUI NE DATE PAS D'HIER

Depuis la fin des années 60 à aujourd'hui, les différents maires que furent Auguste Gentelet, Roger Clavier, Michel Humbert et à présent Olivier Corzani, n'ont eu de cesse de se mobiliser pour la construction d'un collège sur la ville. Petit retour chronologique...



• **1968** > **Auguste Gentelet**, maire, demande la construction de deux collèges de 600 places aux Résidences et le long du CD29 (Croix-Blanche).

• **1977** > **Roger Clavier**, maire de la ville, pose symboliquement la première pierre d'un collège à Fleury-Mérogis sur l'actuel terrain des 7 ha afin d'exiger de l'État son financement.

• **1998-2009** > **Michel Humbert**, maire, est intervenu à maintes reprises pour exiger la construction d'un collège à Fleury.

## QU'EN EST-IL DANS LA DERNIÈRE PÉRIODE ?

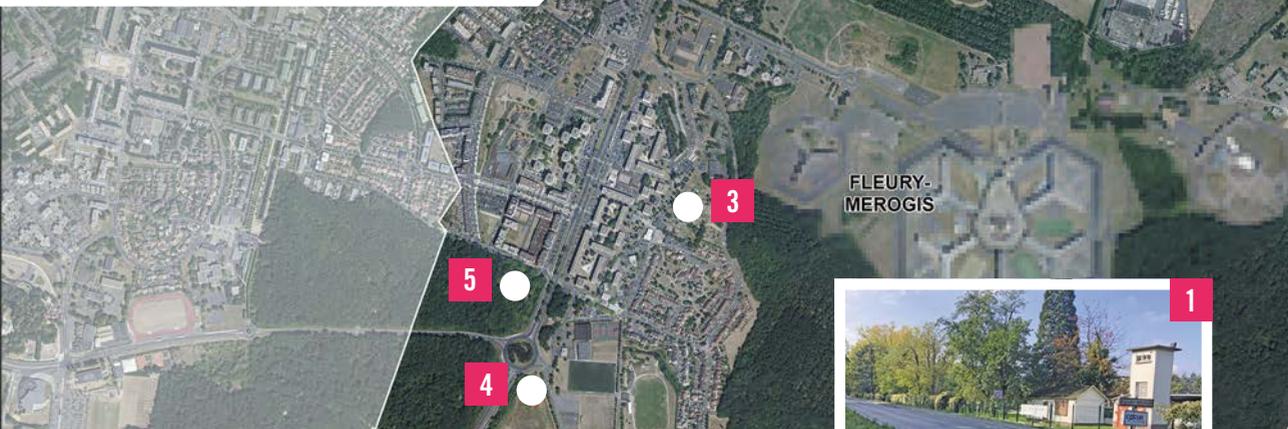
**En février 2019**, dès sa prise de fonction, comme maire, Olivier Corzani pose une nouvelle fois l'exigence d'un collège à Fleury. Pour renforcer le besoin impérieux d'un tel équipement sur la commune, **le 10 mai 2019**, un courrier à l'initiative de la Municipalité de Fleury et cosigné par les maires de Sainte-Geneviève-des-Bois, Bondoufle, Ris-Orangis, Morsang-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge, interpellent le Président du Conseil départemental sur l'urgence d'un collège à Fleury-Mérogis. **En mars 2020**, réélu premier magistrat de la commune, Olivier Corzani réaffirme comme l'une des priorités de la mandature, la construction d'un tel établissement scolaire sur la ville. **En juillet 2020**, pour la première fois depuis près de cinq décennies, le Département après

de multiples échanges et rencontres, adopte enfin le principe de la construction d'un collège à Fleury sur le terrain des jardins familiaux. Prenant acte de cette décision, **le 28 septembre 2020**, lors de la séance du Conseil municipal, la majorité vote à l'unanimité la mise à disposition d'un terrain communal pour le département, dans le but d'y construire un collège. Lors de son intervention (\*), le Maire souligne notamment: «...**Un nouveau collège à Fleury-Mérogis, c'est permettre à nos enfants d'étudier, demain, dans de meilleures conditions... C'est une chance pour toutes les familles fleury-mérogisaises, et notre responsabilité est de la saisir !**»



< (\*) Pour lire l'intégralité de l'intervention du maire, cliquez sur le QR Code ci-contre.

## 5 sites proposés par la Ville au Département pour l'installation du collège



### 1 Bollig & Kemper (ex-Vernis Soudée) - site non retenu

- Un terrain privé.
- Un site trop excentré par rapport aux habitations.

### 2 Ministère de la Justice - site non retenu

- Terrain appartenant au ministère de la Justice.
- Une trop grande proximité avec la maison d'arrêt.
- Demande formulée par la municipalité pour l'attribution du terrain, refusée par le ministère de la Justice.
- Un site trop excentré par rapport au reste de la ville.

### 3 Jardins familiaux - site retenu

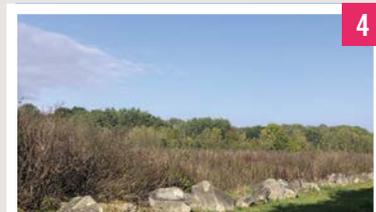
- Un terrain communal de plus de 1,5 ha immédiatement disponible.
- Alimenté par le futur réseau de géothermie.
- Proche des équipements sportifs.
- À proximité de la médiathèque.
- Centralité dans la ville.
- Desservi par des axes secondaires.
- Liaisons piétonnes.
- Liaisons douces.
- Proximité de la RD445 et des arrêts de bus.

### 4 Terrain des 7 Hectares - site non retenu

- 300 000 tonnes de déchets de chantiers et d'amiante déversés en 2017 l'ont rendu inconstructible !
- Selon l'expert missionné par la municipalité en 2019, la dépollution du site est chiffrée à plus de 20 millions d'euros.
- Terrain faisant l'objet d'une affaire de justice.

### 5 Bois des Joncs-Marins - site non retenu

- Un surcoût trop important pour le Département en raison de la présence d'un bassin d'orage.
- Des procédures administratives trop lourdes à engager pour permettre la construction du collège.



# L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE TERRAIN DE 7 HECTARES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE SUR FLEURY

*Le terrain de 7 Hectares situé rue Roger-Clavier, à quelques pas de la mairie, aurait été parfait pour la construction du futur collège. Malheureusement, cette parcelle est devenue un immense terrain vague totalement défiguré. La raison ? Entre avril et octobre 2017, près de 300 000 tonnes de déchets y ont été déversés, rendant le site inutilisable car contenant de très nombreux polluants dont de l'amiante. Retour sur un scandale écologique, politique et financier...*

Tout débute par une lettre ouverte à la population, publiée en avril 2017. Une adresse dans laquelle, le maire de l'époque, David Derrouet y présentait un projet de culture de légumineux sur ce terrain de 7 hectares. Fèves, petits pois, haricots verts, devaient y être plantés afin de remplacer les farines utilisant des OGM pour nourrir les animaux d'élevage. Très vite, les riverains sont interpellés par les allées et venues de camions bennes dans les rues de la commune. Pire encore, ceux-ci venaient déverser leurs bennes sur le fameux terrain pourtant en jachère depuis de nombreuses années.

## UNE TERRE QUI SUSCITE BIEN DES QUESTIONS...

**Pourquoi durant 8 mois, des centaines de camions sont venus déverser leur chargement (300 000 tonnes) sur ce terrain, dit des 7 Hectares? D'où provenaient-ils et que transportaient-ils exactement? Ce terrain, a-t-il été transformé en décharge à ciel ouvert? Une partie des réponses ont été apportées en juillet 2019. Comme promis, la nouvelle municipalité, portée depuis février par Olivier Corzani, mandate Éric Branquet, expert environnement, notamment auprès la Cour d'appel**

de Paris depuis 25 ans pour réaliser des analyses. À l'aide d'une pelle mécanique, 25 prélèvements sont effectués lors de 16 sondages creusés à 3 mètres de profondeur. Et les résultats, présentés aux habitants, lors d'une réunion publique en octobre 2019 sont édifiants de l'aveu même de l'expert. «*Nous avons retrouvé de nombreux blocs de béton, des morceaux de tuyaux de canalisations, du mâchefer... Ces matériaux se retrouvent typiquement dans des chantiers de déconstruction et de déblaiement de site de la région parisienne.*» Des analyses plus poussées ont ensuite été réalisées, révélant cette fois la **présence d'hydrocarbures, de bitumes et de fibres d'amiante (des concentrations bien plus importantes que les seuils moyens), mais aussi une pollution au mercure avec des taux supérieurs à la normale en région francilienne.** On semble alors bien loin du projet initié par David Derrouet (qui a démissionné en septembre 2017 de son mandat de maire).





### AUJOURD'HUI, LES CONSÉQUENCES POUR LA COMMUNE SONT IMPORTANTES

Tous ces éléments ont transformé le terrain des 7 Hectares en décharge et ne permettent plus aucun usage de type agricole ou de loisirs. Pour remédier à ce problème, la ville devrait supporter un coût financier estimé à plus de 20 millions d'euros en vue de le réhabiliter compte-tenu du prix à la tonne actuelle du transport et du stockage des déchets. « *Qui va prendre la charge de la dépollution?* », s'indigne Olivier Corzani. Depuis, la ville a pris un avocat afin de porter ce dossier devant la justice avec le dépôt d'une plainte contre X. « *Il faut que la vérité soit faite*

*autour de ce terrain. Il y a des zones d'ombre qui restent en suspens. De quels chantiers proviennent ces terres? Quelles opérations économiques et au bénéfice de qui? Ce sont, aujourd'hui, des questions sans réponses* », rapporte l'avocat. Pour autant, cette procédure au pénal pourrait être longue, très longue même. Elle pourrait prendre « entre 5 et 10 ans ».

Autant d'années qui bloqueront tout projet sur le site... Mais pour le premier magistrat de Fleury-Mérogis, « *Il s'agit d'un processus qui s'inscrit sur le long terme et nous ne lâcherons rien jusqu'à obtenir une totale transparence et réparations* ».



## MICRO-TROTTOIR : L'AVIS DES FLORACUMOIS

*Un collège à Fleury-Mérogis à l'horizon 2025 ?  
Comment les habitants accueillent-ils cette nouvelle ?  
Comment voient-ils l'avenir de leurs enfants ?*

*Pour recueillir leur avis, nous sommes allés à leur rencontre aux abords des écoles.*



### Nadia Abouali

*"Je suis arrivée à Fleury-Mérogis il y a seulement un an. Je suis mère de trois enfants. Mes deux filles vont à l'école maternelle Robert-Desnos, mon dernier n'est pas encore scolarisé. Un collège à Fleury serait*

*une bonne chose, même si pour nous qui habitons aux Joncs-Marins, le collège de Sainte-Geneviève est tout proche. Le transport en bus jusqu'à Sainte-Geneviève me rassure. Mais il se peut que le futur collège de Fleury soit plus proche et plus pratique. Je ne connais pas encore bien la ville, je vais me renseigner."*



### Yamila

*"Si demain, se construit un collège sur la ville, c'est une très bonne nouvelle pour ma fille. Elle a 7 ans et elle est actuellement élève à l'école Joliot-Curie. Elle profitera donc de ce nouvel établissement pour poursuivre ses*

*études. Cela me rassurera de savoir qu'elle sera à quelques mètres de la maison. Elle n'aura donc pas besoin de prendre le bus pour aller dans une autre commune. Cela nous évitera également des frais supplémentaires comme l'achat d'une carte de transport."*



### Nicole Laroche

*"Je ne suis évidemment pas contre la construction d'un collège à Fleury, attendue depuis très longtemps par les habitants. Mais l'emplacement qui a été choisi pose questions. A-t-on pensé au bruit que ce*

*collège allait générer aux Résidences et notamment pour les surveillants de prison qui travaillent en horaires décalés et se reposent la journée? Par ailleurs, les jardins familiaux, créés au temps de l'ancien maire M. Roger Clavier, représentaient une bouffée d'air, une solution économique pour se nourrir et un îlot de convivialité pour beaucoup d'habitants. Les familles se déplaceront-elles à l'autre bout du village pour aller faire leur potager?"*



### Mamadou Niang

*"Je suis papa de 4 enfants. Un collège à Fleury, oui, ce serait vraiment très bien. Lorsque les jeunes sont obligés d'aller dans les villes voisines, cela crée des tensions et des rivalités. Les jeunes vont alors au collège*

*la boule au ventre et n'osent pas en parler le soir à la maison. Ce problème a des conséquences négatives sur la scolarité et fait beaucoup de dégâts silencieux. Il faudrait que chaque ville ait son collège!"*



### Sophie Testard

"Je suis née à Fleury et j'ai dû fréquenter le collège à Paul-Éluard car il n'y avait pas d'autres choix! Comme c'est le cas aujourd'hui avec l'un de mes deux fils. Mon autre garçon est en CM2 à Joliot-Curie,

malheureusement il va lui aussi devoir aller au collège Paul-Éluard. Beaucoup de parents ayant des enfants plus jeunes vont apprécier ce futur collège sur la commune, car cela va être un confort supplémentaire pour eux. La ville fait un choix important pour l'avenir de nos enfants, c'est une très bonne nouvelle pour tous."



### M. Faunant

"J'habite Fleury depuis 8 ans et je suis père de deux enfants âgés de 3 ans et 2 mois. C'est une bonne idée de construire un collège ici dans le quartier. Cela me rassure, car ils pourront venir manger tous les midis

à la maison, ce sera de l'anxiété en moins. Et puis, après l'école primaire, ils pourront retrouver leurs camarades de classe au collège, cette continuité est importante pour eux. Chaque parent souhaite le meilleur pour son enfant, ce futur collège ne peut que répondre à cet objectif."



### M<sup>me</sup> Boichaut

"Lorsqu'il n'y a pas de collège dans la ville où l'on vit, ce n'est pas facile! Je suis maman de six enfants, l'une de mes filles étudie au collège Jules-Ferry de Sainte-Geneviève-des-Bois. C'est très éprouvant! Elle

doit partir de la maison tous les jours à 6h30 du matin et prendre deux bus. Elle passe ainsi près de trois heures par jour dans les transports. L'amplitude horaire est importante et cela n'est pas une bonne chose pour sa scolarité. C'est avec un grand plaisir que je vois la construction de ce futur collège à deux pas de la maison. Cela va grandement améliorer la vie de mes autres enfants car ils pourront profiter d'un équipement tout neuf à proximité."



### Adelaïde Sonfack

"J'habite à Fleury depuis 2016. Je suis maman de deux enfants, l'un a 11 ans et il est au collège Paul-Éluard à Sainte-Geneviève-des-Bois et l'autre est âgé de 4 ans, il est scolarisé à Joliot-Curie. La nouvelle

concernant ce futur collège dans notre quartier est une bonne chose. Je suis toujours inquiète lorsque le plus grand prend les transports en commun, on ne sait jamais ce qui peut se passer! J'ai toujours peur qu'il arrive en retard. Avec l'arrivée de ce futur collège, je pourrai mieux surveiller ce qui se passe et réagir plus vite en cas de problème."

## JARDINS FAMILIAUX : LA PAROLE DU PRÉSIDENT

Directement impactée par le projet de construction d'un nouveau collège, l'association des jardins familiaux est aujourd'hui présidée par M. Masse. Nous l'avons rencontré pour recueillir son avis.

**Fleurymag' :** M. Masse, vous êtes président des jardins familiaux depuis plus de trente ans. Quelle est votre réaction face au projet de construction d'un collège sur l'emplacement des jardins ?



**M. Masse :** Floriacumois de longue date, je sais qu'un collège est attendu depuis de très nombreuses années. En juin dernier, j'ai été informé qu'un projet était à l'étude et que les jardins familiaux faisaient partie des cinq terrains proposés pour cette nouvelle construction. Le 13 octobre, Monsieur le maire nous a reçus pour nous annoncer officiellement que les jardins familiaux avaient été retenus. Je peux comprendre cette décision dans le sens où il n'y avait pas d'autres solutions. Personnellement, je serais content de voir les enfants de Fleury fréquenter ce nouveau collège.

**FM :** Quelles sont les perspectives pour les 64 personnes qui cultivent aujourd'hui les jardins ?

**M. Masse :** La municipalité s'est engagée à acquérir un autre terrain pour y déplacer les jardins familiaux.

Les adhérents devront donc patienter jusqu'à la création et l'ouverture de ces nouveaux jardins familiaux. Le nombre de parcelles sera certainement augmenté. Nous veillerons à ce que les anciens jardiniers et les personnes sur liste d'attente soient prioritaires. Les adhérents sont convoqués à une réunion d'information le 7/11 prochain, en présence du maire et des élus.

**FM :** Quels sont vos souhaits pour l'avenir des jardins ?

**M. Masse :** Je souhaite que la réouverture de ces nouveaux jardins familiaux se fasse le plus vite possible mais aussi qu'elle s'accompagne de nombreuses améliorations : remise à neuf des cabanons, installation de récupérateurs d'eau et de bacs à compost, renouvellement des statuts, de la convention et de la charte de l'association, règlement d'attribution des parcelles... Une façon de repartir sur de bonnes bases.

Mail > [christianmasse9@gmail.com](mailto:christianmasse9@gmail.com)

## ON AVANCE POUR UN COLLÈGE | RÉUNION AVEC LES JARDINIERS

Le samedi 7 novembre, une réunion à titre exceptionnelle a eu lieu avec les jardiniers des jardins familiaux au gymnase Jacques-Anquetil. Compte-tenu du contexte sanitaire, un protocole très strict avait été mis en place de façon à permettre le bon déroulement de cette initiative. Il s'agissait avant tout d'échanger sur les raisons qui ont poussé la municipalité à retenir la proposition du Département en faveur d'un collège sur le terrain des jardins familiaux. **Attachée à leur renouveau, la Ville va lancer un groupe de travail sur cette question.** Les jardiniers qui le souhaitent pourront y participer afin de nourrir la réflexion collective et de travailler à des solutions.

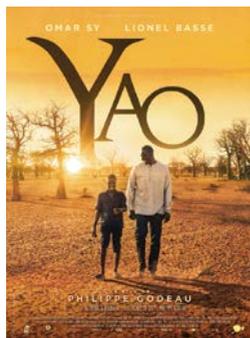


## CULTURE | L'AFRIQUE, UN CONTINENT À (RE)DÉCOUVRIR

*Et si le 21<sup>e</sup> siècle était le siècle de l'Afrique ? Connait-on vraiment ce continent, vaste, pluriel, porteur d'immenses richesses traditionnelles, culturelles, historiques et économiques ? L'association Sao Culture nous invite à réfléchir sur l'avenir de ce continent et à plonger au cœur de ses cultures. Il nous donne rendez-vous au printemps 2021 pour une grande Journée découverte de l'Afrique\*.*

« Trop souvent, les gens ne connaissent de Fleury-Mérogis que la prison. Or, c'est aussi une ville où il se passe beaucoup de choses, où les gens aspirent à se rencontrer, à échanger, à sortir de l'isolement et à s'intégrer », analyse Irénée Moudalbaye, président de Sao Culture. « Ces dernières années, avec la construction de nouveaux quartiers à Fleury, de nombreuses personnes d'origine africaine sont venues s'installer. »

À travers ses actions, l'association souhaite ainsi mettre en lumière l'Afrique, intéresser les habitants d'origine africaine à leur culture, valoriser un continent qui est au cœur d'enjeux d'actualité internationale.



pour éclairer différentes facettes de l'Afrique. Le film **YAO**, de Philippe Godeau avec Omar Sy, apportera un regard complémentaire.

La journée de découverte de l'Afrique sera l'occasion de célébrer plusieurs dates décisives : la signature de l'Organisation de l'unité africaine le 25 mai 1963 et les 60 ans des indépendances. Conteur, historien, économiste interviendront tour à tour

L'ASSOCIATION SAO CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS PRÉSENTE

### JOURNÉE DE DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE À FLEURY-MÉROGIS

**One man show**  
Contes par Gabriel KINZA

**Conférence**  
La question de la restitution des objets aux pays africains au XXI<sup>e</sup> siècle par Olivier KODJALBAYE BANGUAM

**Débat**  
Le patrimoine africain en France et en Europe par Amzat BOUKARI-YABARA

**Cinéma**  
Projection du film « YAO »

Contacts > Sao Culture - Irénée Moudalbaye - 06 11 89 07 44 irenee000@yahoo.fr

ses biens culturels par les explorateurs de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et la colonisation. Il est temps aujourd'hui pour les Africains de reconquérir leur histoire et leur patrimoine culturel. Ce sera le thème de **LA CONFÉRENCE D'OLIVIER KODJALBAYE**, historien et spécialiste des collections africaines issues de la conquête coloniale.

Enfin, **AVEC AMZAT BOUKARI-YABARA**, historien originaire du Bénin et de la Martinique, changeons de point de vue sur le développement de l'Afrique ! La quête d'un développement dicté par des politiques et modèles étrangers n'est-elle pas en bout de course ? Des projets comme la Zone de libre-échange continentale africaine ou la relance d'une monnaie unique seront-ils capables d'ouvrir une nouvelle ère économique pour l'Afrique ?

\* L'édition 2020, initialement prévue en mai, avait été reportée en novembre puis annulée. L'édition 2021 aura lieu au printemps. La date sera communiquée dans un prochain *Fleurymag*.



**Irénée MOUDALBAYE**, promoteur culturel, président de l'association Sao Culture.

## FIN D'ANNÉE

## ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE

*Les fêtes de fin d'année, au cœur de l'hiver, réchauffent les cœurs et favorisent les échanges, en attendant la visite du vieil homme à la barbe blanche...*

*Des animations qui seront les bienvenues mais qui restent conditionnées à l'actualité sanitaire.*



Bouskidou

Un **MARCHÉ DE NOËL** était initialement prévu les 28 et 29 novembre et a dû être annulé. Cependant, les exposants vous proposent de commander par téléphone ou par Internet les objets et créations de Noël qu'ils avaient soigneusement confectionnés pour cette occasion : bijoux, décorations, bougies parfumées, tableaux, textiles et broderies... Renseignez-vous vite auprès de la l'association Fleury Événement au **06 87 44 38 43** (M<sup>me</sup> Céline Reyen, présidente) et sur le site de la Ville (liste des exposants).

**Le mercredi 9 décembre**, une surprise attend les enfants des quartiers : un vrai concert rock'n'roll avec le groupe **BOUSKIDOU** ! L'occasion pour les mômes de monter le son et d'écouter les chansons

« à fond » ! Rendez-vous à 15h, salle André-Malraux.

**Le jeudi 17 décembre**, l'école Paul-Langevin proposera un **MARCHÉ DES SAVEURS**. Il permettra de financer des activités, sorties ou séjours. C'est aussi **le 17 décembre**, à partir de 18h30, que la **petite enfance** organisera une grande fête de fin d'année dans le gymnase. Elle réunira toutes les structures petite enfance, sous réserve des conditions sanitaires. Une information sera diffusée auprès des familles.

**Attention !** En raison du contexte sanitaire, les manifestations peuvent être annulées, modifiées ou reportées. Merci de vous renseigner auprès du CVL au **01 69 46 72 09**.

## MÉDIATHÈQUE | AGENDA

**Les infos du réseau >** En raison des mesures de confinement, les médiathèques de l'agglomération Cœur d'Essonne sont fermées au public depuis le vendredi 30 octobre. Un service de bibliodrive est mis en place. Livres numériques, musique, films en VOD, presse, langues, soutien scolaire et autres ressources en ligne gratuites sont accessibles 24h/24 à travers la boîte numérique du réseau des médiathèques. **Plus d'infos sur >** [www.mediatheques.coeuressonne.fr](http://www.mediatheques.coeuressonne.fr)

**Les animations de la médiathèque de Fleury sont maintenues en décembre sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires (réservation obligatoire):**

● **Samedi 5 décembre à 10h30 >** « En attendant Noël », une lecture et un atelier créatif seront proposés aux 3-8 ans pour découvrir de merveilleux albums et créer des cartes de fin d'année.

● **Samedi 12 décembre à 17h >** Ambiance feutrée, poésie sensible, murmures de voix... Les « Chansons d'amour pour ton bébé » offriront aux 0-3 ans et leurs parents un moment de connivence à travers l'art des comptines et des berceuses ancestrales. Un spectacle musical de Julie Bonnie, accompagnée par Stan Grimbert (batterie, piano), dans le cadre du Festival de la petite enfance.

Médiathèque Elsa-Triolet > 59, rue André-Malraux > 01 60 16 30 60  
> [mediatheque-fleury@coeuressonne.fr](mailto:mediatheque-fleury@coeuressonne.fr)

## SORTIE

## ESCAPADE EN EURE-ET-LOIR

*Pour les retraités de la ville, les sorties régulières proposées par la mairie sont une bouffée d'air. Ils y retrouvent leurs voisins dans une ambiance conviviale, partent à la découverte de nouveaux horizons, le tout sans se soucier des contraintes d'organisation et de transport, prises en charge par la Ville. Ces sorties sont particulièrement appréciées dans le contexte actuel de crise sanitaire qui a tendance à isoler les personnes âgées et à restreindre leur vie sociale. Le 10 septembre, les retraités ont mis le cap sur l'Eure-et-Loir.*

Qu'il faisait bon flâner, par une belle journée de septembre, dans le jardin du regretté Jean-Pierre Coffe ! Le domaine de La Duchaylatière, situé à Lanneray, s'étend sur 2 hectares paysagés et arborés. Ouvert au public depuis 2016, il permet de découvrir le parc créé et imaginé par le truculent Jean-Pierre Coffe, critique culinaire bien connu des plateaux de télévision. Aujourd'hui, les propriétaires du lieu ont repris le flambeau et délivrent aux visiteurs tous les secrets de ce jardin. Au cours d'une visite de deux heures, les retraités ont ainsi découvert toutes les facettes de cet écrin de verdure.

### PLANTES ET ARBRES INSOLITES

Soigneusement sélectionnées par le célèbre cuisinier gastronome, la majorité des plantes proviennent d'Asie et d'Amérique. Arbres à écorces



décoratives, hêtres à feuilles de fougères, érables, cornus, sassafras, hortensias, rhododendrons, pivoines arbustives... Les différents espaces du jardin mettent en scène des collections d'arbres insolites et des plantes rares. Une retraitée y a même retrouvé une plante de son enfance au Cambodge : la coriandre des bois ! Des expériences y sont également menées, comme l'installation de nombreuses vivaces ou l'association de plantes. Les retraités ont également remarqué une curieuse haie d'ifs... taillée en forme de vague !

### UN MOULIN DE PIERRES EN BEAUCE

Après un bon déjeuner au restaurant, les retraités étaient attendus au moulin de Frouville-Pensier, à Ozoir-le-Breuil. Ce moulin à vent, symbole du patrimoine beauceron, a été restauré par des bénévoles passionnés. Et c'est en leur compagnie que les retraités ont eu la chance de visiter le moulin encore en activité. Tour de pierres au milieu des vastes cultures, avec ses ailes garnies de toiles, sa toiture couverte de bardeaux, il est l'un des derniers témoins parmi les 900 moulins à vent qui tournaient autrefois en Beauce.

REFUGE RISSOIS

## ADOPTION DE CHATS

Les adoptions continuent au refuge rissois de protection des chats (chemin du Bois de l'Hôtel Dieu à Fleury-Mérogis). Attention, en raison du contexte sanitaire, respectez bien les consignes suivantes: prenez rendez-vous avant de vous déplacer en appelant le 06 19 71 92 73 (de préférence en semaine entre 18h30 et 19h30). Prévenez si vous devez annuler pour permettre une autre visite. Enfin, n'oubliez pas votre masque.

● Plus d'infos sur [www.rrpc-chats.com/](http://www.rrpc-chats.com/)

SOLIDARITÉ SENIORS / PERSONNES HANDICAPÉES

## REGISTRE "CANICULE"

Il recense les personnes âgées ou handicapées isolées qui pourraient être fragilisées lors de situations exceptionnelles (canicule, pandémie). Ces personnes, inscrites volontairement, reçoivent des appels réguliers pour faire part de leurs états de santé et difficultés. Si vous êtes intéressé par ce dispositif, inscrivez-vous en mairie. Par ailleurs, le service des retraités se tient à la disposition des personnes fragiles pour répondre au mieux à leurs besoins dans cette période difficile.

● Contact: 01 69 46 72 00.

VOIRIE

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique aura lieu **du lundi 23 novembre au lundi 7 décembre 2020**. Elle porte sur le changement d'affectation d'une partie de l'ancien chemin rural n° 6 situé sur les communes de Plessis-Pâté et de Fleury-Mérogis dans le cadre de la réalisation de la ZAC Val Vert - Croix-Blanche. Le dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouverture. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales, lors de quatre permanences :

● **Lundi 23 novembre 2020**  
de 9h à 12h, mairie de Fleury-Mérogis (12, rue Roger-Clavier).

● **Lundi 23 novembre 2020**  
de 15h à 18h, mairie du Plessis-Pâté (place du 8-Mai-1945).

● **Lundi 7 décembre 2020**  
de 9h à 12h, mairie du Plessis-Pâté.

● **Lundi 7 décembre 2020**  
de 14h30 à 17h30,  
mairie de Fleury-Mérogis.

## COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

● **DÉCHETS VÉGÉTAUX (pavillonnaire)** - Dans le bac au **couvre-vert** et 3 fagots attachés.  
Le lundi après-midi de mars à novembre inclus.

● **OBJETS ENCOMBRANTS**

- **Secteur collectif**: les 13 et 27 novembre, 11 décembre 2020.

- **Secteur pavillonnaire**: sur demande au 0 800 293 991 ou sur [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

**Attention**, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelle et la rue des Roseaux.  
**Rappel**, il est strictement interdit de déposer des encombrants en dehors des jours de passage.

● **DÉCHETTERIES**

Les horaires et coordonnées des déchetteries de l'agglomération sont consultables sur [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

**Pour tout renseignement**: 0 800 293 991 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr) / **Votre quotidien / Déchets**

# LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ "FLEURY PLEINEMENT CITOYEN"

VOS ÉLUS



**Olivier CORZANI**,  
maire,  
vice-président  
du Conseil  
communautaire



**Roger PERRET**,  
maire-adjoint chargé  
du Cadre de vie  
et de la Démocratie  
locale



**Espérance NIARI**,  
maire-adjointe  
chargée des Ambitions  
et Droits pour les  
enfants et les jeunes



**Ruddy SITCHARN**,  
maire-adjoint chargé  
de la Vie économique,  
du Développement  
de l'économie sociale  
et solidaire et des  
Finances



**Alice FUENTES**,  
maire-adjointe  
chargée des Droits  
à l'éducation  
et à la Vie scolaire



**Yves GUETTARI**,  
maire-adjoint chargé  
du Sport pour tous  
et du Développement  
de la pratique sportive



**Danielle MOISAN**,  
maire-adjointe  
chargée des Affaires  
sociales, du Logement  
et de la Santé



**Nourredine  
MEDOUNI**,  
maire-adjoint chargé  
de la Tranquillité  
publique, des Trans-  
ports et mobilité et des  
Commémorations



**Isabelle DURAND**,  
maire-adjointe  
chargée de la Culture  
pour tous  
et de la Vie des aînés



**Marie-Gisèle  
BELZINE**,  
conseillère municipale  
chargée des Droits  
des femmes et des  
Personnes en situation  
de handicap



**Hichame OUBBA**,  
conseiller municipal  
chargé de la Vie  
associative



**Tiphaine  
VALDEYRON**,  
conseillère municipale  
chargée de la Petite  
enfance, de la Valorisa-  
tion de l'histoire et du  
Patrimoine de la ville



**Mahamadou  
SACKO**,  
conseiller municipal  
chargé de la Vie des  
quartiers et des  
Activités des familles



**Mélanie BARBOU**,  
conseillère municipale  
chargée de la  
Place de la nature  
et de l'animal dans  
la ville



**Laurent  
DOISELET**,  
conseiller municipal



**Jeannette OTTO**,  
conseillère municipale



**Didier GABA**,  
conseiller municipal



**Sophia MEJRI**,  
conseillère municipale



**Christian  
DARRAS**,  
conseiller municipal



**Martine  
GOESSENS**,  
conseillère municipale



**Madiouma  
TANDIA**,  
conseiller municipal



**Aline THIOL**,  
conseiller municipal



**Sami TOUMI**,  
conseiller municipal



**Maria BERNARDO**,  
conseillère municipale



**Ruddy GASTRIN**,  
conseiller municipal



**Ghyslaine  
LARUELLE**,  
conseillère municipale



**Julien CORZANI**,  
conseiller municipal



**Saty TALL**,  
conseillère municipale



**Albert LAVENETTE**,  
conseiller municipal



**Annie MARÇAIS**,  
conseillère municipale



## POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

- Avec le maire : **01 69 46 72 23**
- Avec les maires-adjoints : **01 69 46 72 03**
- Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup, conseillers départementaux, sur rendez-vous : **06 21 04 73 36**
- Avec Pierre-Alain Raphan, député de l'Essonne sur rendez-vous : **pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr**



## Votre santé, avec l'enfance et la jeunesse, une des grandes priorités de la municipalité

À l'initiative de la Ville et de l'Agence régionale de santé, une « opération barnum » a eu lieu à Fleury-Mérogis le 4 septembre. Près de 315 familles ont pu ainsi bénéficier de tests gratuits à la covid-19.

Il était urgent d'organiser un dépistage à la covid-19 à grande échelle sur notre ville. En pleine tourmente de l'épidémie, seules les communes de Sarcelles et Fleury-Mérogis présentaient les plus forts taux de surmortalité dans la région Île-de-France (respectivement 3,8 et 3,7 fois supérieurs aux décès observés en moyenne annuelle sur les 5 dernières années).

Après cette première expérience réussie, nous souhaitons rééditer ce genre d'initiative. Tant qu'il n'y aura aucune innovation en matière de test, nous avons demandé à l'Agence régionale de santé ainsi qu'à la Région de venir régulièrement procéder à des dépistages sur notre ville.

**Dans l'attente d'un retour de l'ARS, la Ville s'est associée à la grande pharmacie qui réalise des tests rapides antigéniques. Pour en bénéficier, il suffit de se présenter aux heures indiquées muni de sa carte Vitale.**

La lutte contre le virus de la covid-19 reste évidemment une de nos grandes préoccupations. Mais elle nous rappelle à juste titre la nécessité absolue d'organiser des actions de prévention régulières en matière de santé publique. Car, aujourd'hui, la médecine préventive reste hélas trop sous-estimée au point d'être l'arlésienne de nos politiques sanitaires. On agit trop en aval et pas suffisamment en amont. Rappelons que la très grande majorité des cas sévères de la covid-19 sont en effet des personnes à la santé fragile : selon Santé Publique France, plus de 80 % d'entre eux présentent des facteurs de comorbidité tels que l'obésité ou le surpoids. Cela doit par conséquent nous faire réfléchir sur le type de politique à mettre en œuvre sur le long terme en l'absence d'un vaccin efficace.

Mieux vaut prévenir que guérir ! Jamais, ce célèbre adage n'a eu une telle acuité qu'avec la crise sanitaire actuelle.

Cancer du sein, lutte contre l'obésité et la malbouffe... pour votre bien-vivre, la municipalité entend faire de la prévention une véritable politique de santé publique à l'échelle du territoire, du plus jeune âge au plus ancien.



### Danielle MOISAN

Maire-Adjointe chargée de la Santé

< Scannez le QR Code ci-contre pour lire les courriers adressés à l'ARS et à la Région.

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex

**01 69 46 72 00**

[www.fleurymerogis.fr](http://www.fleurymerogis.fr)

**Horaires:** lundi, mardi, jeudi,  
vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h  
à 17h30. Samedi: de 9h à 12h.

**Mairie fermée le mercredi.**

**AUTRES NUMÉROS**

• **Cœur d'Essonne Agglomération**

1, place Saint-Exupéry 91704  
Ste-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00

• **Maison de justice et du droit**

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50

• **Gendarmerie de Fleury**

1, avenue des Peupliers  
01 60 15 72 05

• **Maison départementale  
des solidarités**

4, rue Frédéric-Joliot-Curie  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 46 57 60

• **Assistances sociales**

Espace familial Louis-Daquin  
Sur RV les lundis après-midi  
au 01 69 46 57 60

• **Mission locale Cœur  
d'Essonne Agglomération**

27, avenue de Brétigny  
Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 60 15 54 00

• **Caf** - permanence en mairie  
et sur RV avec l'assistante sociale  
les mardis toute la journée,  
jeudis après-midi, vendredis matin.

• **Taxis**

- **M. Belamine** 06 08 81 60 60
- **M. Pereira** 06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36
- **Transport accompagné**  
06 27 88 88 77  
ou 09 81 85 34 71

**GUIDE SANTÉ**

• **Cabinet médical des Sources**

55, bis rue André-Malraux

*Médecins généralistes*

Docteurs Ben Salem et Dahane.

Accueil tél. : 01 88 09 00 00

*Infirmiers*

- MOUMEN Malika 06 64 83 86 21
- VARENNES Frédéric 06 63 25 14 22

• **Cabinet médical Joncs-Marins**

108, rue Martin-Luther-King

*Médecins généralistes*

Docteurs Haffaf et Laïb.

Accueil tél. : 01 88 09 00 05

*Psychologue*

- MARTINI Katia  
01 64 93 41 99 ou 06 03 00 82 37

*Dentiste*

- TOLEDANO Salomon 01 69 21 21 29

*Ostéopathe*

- M<sup>ME</sup> DELANNAY  
07 66 74 24 00 ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

• **Autres praticiens**

*Médecin généraliste*

- BERNARD Sylvie - 3, rue Pablo-  
Picasso 01 69 04 11 59

*Dentistes*

- D<sup>S</sup> KORBER, GARABEDIAN  
ET ALI TURKI - 10, rue de l'Orge  
01 60 16 64 17 ou 01 60 16 56 86

*Kinésithérapeute*

- M. SEIGNEUR (à domicile  
uniquement) 06 10 80 15 82

• **SOS Médecins**

08 26 88 91 91 - 24h/24

• **Protection infantile**

Prévention santé gratuite  
pour les enfants de 0 à 6 ans  
Maison de la petite enfance  
01 69 46 67 06 - sur RV.

• **Cmp**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **Pharmacies**

- **Linda Ichir**

2, avenue du Docteur-Fichez  
Lun au ven 9h-19h30  
Sam 9h-19h - 01 69 24 39 90

- **Grande pharmacie de Fleury**

24, rue Rosa-Parks  
Lun au sam 8h30-20h30  
01 60 15 80 83

• **Centre Jean-Moulin**

Réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier  
01 69 25 66 00

• **Résidence Marcel-Paul (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier  
01 69 25 65 00

• **Centre hospitalier Manhès**

8, rue Roger-Clavier  
01 69 25 64 00

**AVOCAT CONSEIL**

• **Permanence en mairie**

De 10h15 à 11h45 les **vendredis**  
**27 nov. 2020** et **29 janvier 2021**.  
Pas de permanence en déc. 2020.



**CARNET  
NAISSANCES**

• **NIOKANE Baydalaye**

né le 5/09/2020.

• **LEITAO DE SOUSA Caetana**

née le 9/09/2020.

• **LAGRAND Naëlys, Ludivine**

née le 1<sup>er</sup>/10/2020.

• **KABA Fantaghè**

née le 2/10/2020.

• **ODACRE Noâm, Armand**

né le 3/10/2020.

• **OKANDZA Jayden, Manuel**

né le 4/10/2020.

• **MIR Subhan**

né le 10/10/2020.

• **TAHRAOUI Dayana, Fatma**

née le 20/10/2020.

• **JALLOH Chernor-Sadu**

né le 26/10/2020.

• **ONDENO Shalem-Joshua**

né le 27/10/2020.

• **BOURÉ Julia, Idalina, Muriel**

née le 1<sup>er</sup>/11/2020.

• **NGUEMA MBA Maya-Jannah**

née le 1<sup>er</sup>/11/2020.

Haut les



Prenez soin de vous !

DÈS LE 7 NOVEMBRE 2020  
PROFITEZ DU SERVICE



BIBLIO



DRIVE



- **Réservez vos documents parmi ceux des 22 médiathèques**

[via le portail Internet ou par téléphone auprès de votre médiathèque]



- **Venez les retirer dans votre médiathèque, sur rendez-vous**

[mediatheques.coeuressonne.fr](http://mediatheques.coeuressonne.fr)

**COEUR**  
D'ESSONNE  
AGGLOMÉRATION